

FORMATION INCENDIE

ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION (ESI)



Durée : 4 heures

Établissements ciblés : Tous types d'entreprises et de collectivités.

Public concerné : L'ensemble du personnel de l'établissement.

Objectifs :

- Savoir passer correctement une alerte.
- Être sensibilisé à la prévention incendie.
- Être capable d'utiliser efficacement un extincteur et un robinet d'incendie armé, pour faire face à un début d'incendie dans l'environnement professionnel.
- Évacuation de l'établissement.

Qualité des intervenants : 2 sapeurs-pompiers formateurs.

Contenu :

Théorie :

- Le rôle de l'Équipier de Seconde Intervention.
- L'alerte.
- Les procédés d'extinction.
- Le Robinet d'Incendie Armé (RIA).
- L'intervention.
- La combustion.
- Les extincteurs.
- Les moyens de secours.
- L'évacuation.

Pratique :

- Maniement des différents types d'extincteurs (poudre, CO₂, eau avec additif).
- Visite des locaux avec exercice à deux équipes (Extincteurs + RIA).
- Reconnaissance des dispositifs de désenfumage.

Conditions de formation :

Nombre de stagiaires : 4 à 10 par session.

Tous les participants manipuleront les différents types d'extincteurs : eau, eau pulvérisée avec additif, poudre, CO².

Les exercices pratiques, sur feu réel, seront réalisés avec des bacs à feu. La formation sera réalisée au sein de l'établissement, sous réserve de disposer des structures adéquates.

Pré-requis : Aucun.

Tenue vestimentaire : Une tenue vestimentaire en coton peu fragile est conseillée.

Évaluation du participant : Sur participation active à la session.

Validation : Attestation de présence délivrée par l'UDSP 26.

Un livret est remis en fin de formation à chaque participant



**UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS • POMPIERS
DRÔME**